



La MSA POITOU à vos côtés

Episode de grêle 2022 :

Le dispositif de soutien aux professionnels agricoles

Consciente des conséquences auxquelles se trouvent confrontés les agriculteurs, employeurs et salariés de notre territoire, la MSA POITOU s'associe à eux dans cette nouvelle épreuve.

Afin que chacun puisse trouver une réponse adaptée à ses questions, à ses inquiétudes, qu'elles soient matérielles, sociales ou médicales, elle réactive son dispositif spécifique de crises agricoles.

Vous rencontrez une situation difficile et votre situation professionnelle évolue, nous vous proposons de vous accompagner.



L'essentiel & plus encore

Afin que chacun puisse trouver une réponse adaptée à ses questions, à ses inquiétudes, qu'elles soient matérielles, sociales ou médicales, elle réactive son dispositif spécifique de crises agricoles.

Il s'organise autour d'un numéro de téléphone et d'une adresse mail uniques :



05 49 06 30 72



recouvrement.blf@poitou.msa.fr

Les professionnels impactés par cette nouvelle crise peuvent, par ce biais, bénéficier d'un accompagnement :

- **économique** : mise en place d'échéanciers de paiement des cotisations, examen avec bienveillance des demandes de remise de majorations de retard, prise en charge partielle éventuelle des cotisations dans le cadre du dispositif des crises agricoles, etc.)
- **social, voire psychologique**, pour eux et leur famille pour tout ce qui concerne les conséquences sur la vie personnelle, familiale
- **à l'accès aux droits** et à la recherche de la plénitude des droits (Prime activité, CSS...).

Par ailleurs, sur le site Internet de la MSA, les adhérents pourront retrouver l'ensemble des dispositifs d'accompagnement mis en place pour faire face aux crises agricoles.

L'action sanitaire et sociale

- La MSA agit pour améliorer la qualité de vie sur les territoires.
- En complément de la protection sociale légale, elle mène des actions sanitaires et sociales, et développe, seule ou en partenariat, des services adaptés aux besoins de ses bénéficiaires et des populations rurales.
- L'Action Sanitaire et Sociale doit contribuer au maintien d'une qualité de vie en milieu rural pour permettre aux populations agricoles de continuer à y vivre dans de bonnes conditions.
- Des aides financières (*) pour les ressortissants agricoles, pour les soutenir en cas de difficulté.

Une équipe pluridisciplinaire de travailleurs sociaux pour :

- Accompagner individuellement les ressortissants agricoles (aide au soutien psychologique, soutien aux démarches administratives...)
- Animer des actions collectives (accompagnement au changement, soutien ou maintien en emploi...)
- Développer des actions ou services pour l'ensemble de la population en milieu rural.

(*) sur évaluation sociale et critères de ressources



05 49 44 56 19



secretariat_ass.blf@poitou.msa.fr

Le service Prévention des Risques Professionnels

Pour les exploitants, l'équipe prévention vous accompagne dans la prévention des risques. Elle vous aide également dans vos démarches et vous soutenir techniquement et financièrement.



05 49 06 30 76



prevention@poitou.msa.fr

Les conseillers en prévention peuvent accompagner les employeurs et les exploitants dans leurs projets visant à améliorer les conditions de travail, aider les entreprises à trouver des solutions adaptées pour concilier performance et santé et enfin mener des actions sur le terrain pour développer la prévention des risques professionnels.

Pour les salariés, les équipes santé sécurité au travail peuvent également prescrire des séances de soutien psychologique.



Nos modes de contact



Afin de vérifier que vous disposez bien de l'ensemble de vos droits sociaux, vous pouvez consulter le portail mesdroitssociaux.gouv.fr. Vous pourrez y consulter vos droits, simuler vos prestations, effectuer vos démarches.

En cas de difficultés, nous vous proposons un rendez-vous personnalisé (départ à la retraite, accès à vos droits sociaux...) dans l'un de nos points d'accueil en appelant le 0549438679 ou via le service en ligne sur site MSA Poitou

- ▶ **En Deux-Sèvres** : Bressuire, Chauray, Parthenay, St Martin les Melle et St Jean-de-Thouars
- ▶ **En Vienne** : Antran, Loudun, Montmorillon, Poitiers et Savigné.



Nous répondons à vos appels téléphoniques :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00



05 49 43 86 79

- ▶ pour la santé : choix 1
(frais de santé, complémentaire santé solidaire, indemnités journalières)
- ▶ pour vos prestations familiales et sociales : choix 2
(logement, prestations enfant, prime d'activité, ...)
- ▶ pour votre retraite : choix 3

Une seule adresse postale

37 rue du Touffenet - 86042 POITIERS cedex

Sur le **site internet MSA POITOU**, vous avez accès à tous les contacts :
<https://poitou.msa.fr/lfp/nous-contacter>

A partir de **votre espace privé et sécurisé**, vous pouvez :



- Envoyer un message
- Envoyer un document
- Demander un rendez-vous
- Utiliser un de nos services en ligne ou faire une demande prestations.



FranceConnect : un accès sécurisé aux services publics en ligne

Désormais FranceConnect vous permet de vous connecter à tous les sites publics proposant ce service en utilisant les identifiants de votre compte MSA.

Une fois connecté via FranceConnect, il vous est possible d'y naviguer ou d'y faire une démarche en ligne. Vous n'avez donc plus besoin de mémoriser de multiples identifiants et mots de passe pour chaque site internet.

De plus, ce dispositif vous assure un accès sécurisé renforcé.



MSA POITOU

37 rue du Touffenet

86042 POITIERS Cedex

poitou.msa.fr
